



N° 4964
Reçue le 15.09.2021
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 15.09.2021

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 15 septembre 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Madame la **Ministre de la Santé** et à Monsieur le **Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire** concernant les doses de vaccins proches de la date de péremption.

Durant l'été, les campagnes de vaccination contre le COVID-19 en Europe ont ralenti et un grand nombre de doses reste inutilisé. Selon des informations publiées dans la presse internationale, certains contrats d'achat stipulent que les doses de vaccins livrées aux pays développés ne peuvent être redistribuées à d'autres pays sans la permission des fabricants. En conséquence, les doses inutilisées doivent être détruites si elles ne sont pas administrées avant leur date de péremption.

Dans ce contexte, nous aimerions obtenir les renseignements suivants :

1. **Monsieur et Madame les Ministres peuvent-ils confirmer qu'il existe des clauses dans les contrats négociés avec la Commission européenne, par lesquels le Luxembourg est également lié, qui limitent la redistribution à d'autres pays des doses de vaccin fournies aux pays de l'UE ?**
2. **Selon un communiqué de presse du Ministère de la Coopération du 13 septembre 2021, le Luxembourg met à disposition 56.000 doses du vaccin Vaxzevria au Cap Vert. Cette donation a-t-elle dû être approuvée par AstraZeneca ?**
3. **Quelles sont les dates de péremption des lots de vaccins dont dispose le Luxembourg ?**
4. **Madame et Monsieur les Ministres estiment-ils que la totalité des vaccins sera administrée avant les dates de péremption respectives, prenant en compte le taux de vaccination actuel ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Stéphanie Empain
Députée

Marc Hansen
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Service central de législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 15 octobre 2021

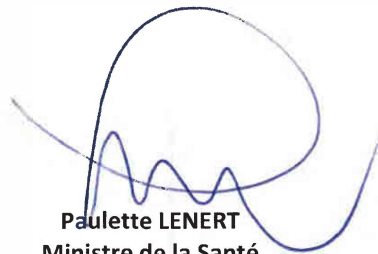
Réf. : 83axabb68

Concerne: Question parlementaire n°4964 de Madame la Députée Stéphanie Empain et de Monsieur le Député Marc Hansen

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse commune de Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire et de la soussignée à la question parlementaire n°4964 de Madame la Députée Stéphanie Empain et de Monsieur le Député Marc Hansen concernant "Doses de vaccins proches de la date de péremption".

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.



Paulette LENERT
Ministre de la Santé



Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé et de Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire à la question parlementaire n°4964 de Madame la Députée Stéphanie Empain et de Monsieur le Député Marc Hansen concernant "Doses de vaccins proches de la date de péremption".

Monsieur et Madame les Ministres peuvent-ils confirmer qu'il existe des clauses dans les contrats négociés avec la Commission européenne, par lesquels le Luxembourg est également lié, qui limitent la redistribution à d'autres pays des doses de vaccin fournies aux pays de l'UE ?

Les contrats négociés entre la Commission européenne et les producteurs de vaccins étant régis par des clauses de confidentialité, le Gouvernement n'est pas en mesure de donner des détails quant aux éventuelles clauses relatives à la redistribution de doses de vaccins à d'autres pays.

Selon un communiqué de presse du Ministère de la Coopération du 13 septembre 2021, le Luxembourg met à disposition 56.000 doses du vaccin Vaxzevria au Cap Vert. Cette donation a-t-elle dû être approuvée par AstraZeneca ?

Non, cette donation n'a pas dû être approuvée par AstraZeneca.

Quelles sont les dates de péremption des lots de vaccins dont dispose le Luxembourg ?

Vaccin (Producteur)	Doses disponibles	Dates de péremption
Cormirnaty (Pfizer/BioNTech)	127'584	28/02/2022 et 31/03/2022
Vaxzevria (AstraZeneca)	13'110	30/11/2021
Covid-19 Vaccine Janssen (Janssen)	11'405	31/05/2023 et 30/06/2023
Spikevax (Moderna)	31'800	28/11/2021 et 23/02/2022

Madame et Monsieur les Ministres estiment-ils que la totalité des vaccins sera administrée avant les dates de péremption respectives, prenant en compte le taux de vaccination actuel ?

Les stocks sont gérés sur base du principe « first in, first out » afin de limiter le risque de voir périmer des doses. Compte tenu des vaccinations prévues (premières et deuxièmes doses, respectivement rappels avec une troisième dose), les doses les plus proches du délai de péremption, pourront être utilisées prioritairement. En fonction des futures livraisons, le Gouvernement se positionnera en temps utile si des doses supplémentaires peuvent faire l'objet d'une donation dans le cadre du programme COVAX.